



**Annulation de la délibération n° 2018-45 du 04/12/2018
(Participations 2019)**

Extrait du Registre des Délibérations
CONSEIL SYNDICAL DU 9 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 09 avril à 18h00, le Bureau Syndical du SBV 4R, régulièrement convoqué le 1^{er} avril 2019, s'est réuni à Sainte-Gemme-Moronval, Salle Municipale des Associations et de la Culture, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur André COCHELIN, Président.

Nombre de délégués titulaires : 45

Nombre de membres en exercice : 45

Quorum à atteindre : 23

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération (présents comptant pour le quorum) : 25

Nombre de pouvoirs : 2

Présents pour le quorum : 25

COMMUNES	EPCI	NOMS	DELEGUES
Anet	CA du Pays de Dreux	Mme BRETTE Ophélie	Suppléante
Berchères-sur-Vesgre	CA du Pays de Dreux	M. MOUCHARD Patrick	Titulaire
Boncourt	CA du Pays de Dreux	Mme GRUPPER-GERSET Françoise	Titulaire
Bréchamps	CC des Portes Euréliennes	Mme RONNEL Chantal	Suppléante
Chaudon	CC des Portes Euréliennes	M. GALERNE Michel	Titulaire
Croth	CA Evreux Portes de N.	Mme VIBOUD Danièle	Titulaire
Ezy-sur-Eure	CA du Pays de Dreux	Mme DUVAL Dominique	Titulaire
Fontaine-les-Ribouts	CA du Pays de Dreux	M. PROVOST Sylvain	Titulaire
Garennes-sur-Eure	CA Evreux Portes de N.	M. GATINE Jean-Pierre	Titulaire
Ivry-la-Bataille	CA du Pays de Dreux	M. MAISONS Patrick	Titulaire
La Chaussée d'Ivry	CA du Pays de Dreux	M. ROY Raymond	Titulaire
Lormaye	CC des Portes Euréliennes	M. MAILLARD Patrick	Titulaire
Maillebois	CA du Pays de Dreux	M. ALLEAUME Jean-Paul	Titulaire
Marcilly-sur-Eure	CA Evreux Portes de N.	Mme DESPLAT-VERWAERDE Julie	Titulaire
Mévoisins	CC des Portes Euréliennes	M. BELLANGER Christian	Titulaire
Mézières-en-Drouais	CA du Pays de Dreux	M. GOYER Jean-Claude	Titulaire
Montreuil	CA du Pays de Dreux	Mme MARTINEZ-KOËGEL Chantal	Titulaire
Nogent-le-Roi	CC des Portes Euréliennes	M. GEUFFROY Jean-Luc	Titulaire
Rouvres	CA du Pays de Dreux	M. MAUFRAIS Aurélien	Titulaire
St-Ange-et-Torçay	CA du Pays de Dreux	M. HUET Lucien	Titulaire
St-Ouen Marchefroy	CA du Pays de Dreux	M. SIMON Marc	Titulaire
St-Piat	CC des Portes Euréliennes	M. VOET Jacky	Suppléant
Ste-Gemme Moronval	CA du Pays de Dreux	M. COCHELIN André	Titulaire
Tréon	CA du Pays de Dreux	M. GOALES André	Suppléant
Villemeux-sur-Eure	CA du Pays de Dreux	M. RIGOURD Daniel	Titulaire

Absents excusés ayant donné pouvoir : 2

- De M. Alain FILLON, titulaire à Luray (CA du Pays de Dreux)
A M. COCHELIN André, titulaire à Sainte-Gemme Moronval (CA du Pays de Dreux)
- De M. Jacky COGNEAU, titulaire à Néron (CC des Portes Euréliennes)
A M. BELLANGER Christian, titulaire à Mévoisins (CC des Portes Euréliennes)

Absents excusés : 9

Bréchamps	CC des Portes Euréliennes	M. GOND Jean-Jacques	Titulaire
Montreuil	CA du Pays de Dreux	M. MARINIER Serge	Suppléant
Néron	CC des Portes Euréliennes	M. LHOPITEAU Romain	Suppléant
Oulins	CA du Pays de Dreux	Mme PATUREL Cathy	Titulaire
Pierres	CC des Portes Euréliennes	Mme GALLAS Anne-Marie	Titulaire
Pierres	CC des Portes Euréliennes	M. CRASSIN Gérard	Suppléant
St-Piat	CC des Portes Euréliennes	M. MARSOT Albert	Titulaire
Villiers-le-Morhier	CC des Portes Euréliennes	Mme DEVINCK Jacqueline	Titulaire
Villiers-le-Morhier	CC des Portes Euréliennes	M. GEFFROY Jacques	Suppléant

Egalement présents : 3

Croth	CA Evreux Portes de N.	M. CLERC Jean-Louis	Suppléant
Garennes-sur-Eure	CA Evreux Portes de N.	M. LETENNEUR Gilbert	Suppléant
Trésorerie de Dreux Agglomération		M. CHEVALLIER Patrick	Trésorier

Monsieur Patrick MOUCHARD est nommé secrétaire de séance.

Vu que le SBV 4R est composé de trois EPCI membres, la CA du Pays de Dreux, la CC des Portes Euréliennes d'Ile de France et la CA Evreux Portes de Normandie,

Vu qu'il avait été décidé de ne pas inscrire dans les nouveaux statuts, adoptés le 16 octobre 2018, de clé de répartition ni de montant de participations de nos EPCI membres,

Vu qu'en conséquence, les montants des participations des EPCI au SBV4R devaient être fixés tous les ans par délibération,

Considérant les fortes contraintes budgétaires exprimées par les 3 EPCI membres,

Vu que le projet de délibération soumis à la préfecture n'appelait aucune observation,

Par délibération 2018-45 du 04/12/18, le Comité Syndical du SBV4R a approuvé à l'unanimité des participations 2019, des 3 EPCI au SBV4R, à l'identique de 2018 et 2017.

Vu la délibération N° 2018 12 04 bis du 20/12/18, par laquelle le conseil communautaire des Portes Euréliennes d'Ile de France a décidé à l'unanimité :

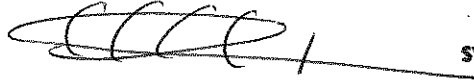
- de ne pas approuver nos nouveaux statuts,
- de remettre en question le maintien des anciennes cotisations pour 2019,
- de demander une clé de répartition équitable pour 2019,
- de demander qu'une programmation des interventions couvrant l'ensemble du territoire soit établie et communiquée.

Vu le courrier en date du 25 mars 2019 de Mme la Préfète d'Eure-et-Loir et de M. le Sous-préfet de Dreux, qui nous incite à annuler la délibération fixant les participations 2019 pour « *respecter le principe d'égalité devant les charges publiques* » ainsi qu'à « *déterminer au sein du conseil syndical une clé de répartition respectant le principe d'égalité précité* »,

M. le Président propose au Comité Syndical d'abroger la délibération N°2018-45 du 04/12/2018 relative aux participations 2019.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'abrogation de la délibération N°2018-45 du 04/12/2018 qui fixait les participations 2019 de la CA du Pays de Dreux, de la CC des Portes Euréliennes d'Ile de France et de la CA Evreux Portes de Normandie au SBV4R, à l'identique de 2018 et 2017.

Le Président,



SBV 4R
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT
DES 4 RIVIERES

André COCHELIN

Document rendu exécutoire

Après dépôt à la Sous-Préfecture, le 16 avril 2019

SBV 4R
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT
DES 4 RIVIERES

